

# Juliette LE ROUX

Dossier pour l'élection de la Reine du Festival  
du Léon :

LE MONUMENT AUX MORTS DE  
GUICLAN

« Aux enfants de GUICLAN  
morts pour la France »

AUX  
ENFANTS DE GUICLAN  
MORTS  
POUR LA FRANCE

Cercle celtique « Korollerien Montroulez »

## Remerciements

Je suis fortement reconnaissante envers toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide, de près ou de loin, pour la préparation de cette élection.

Je tiens particulièrement à remercier les habitants et personnes originaires de GUICLAN qui ont accepté de me rencontrer et m'apporter des informations précieuses pour l'avancée de mes recherches pour mon dossier.

Je remercie également Christophe LE GUERN, Bernard MINGAM et Marie Louise ABGRALL pour avoir accepté de me prêter des pièces de costume de leur collection personnelle.

J'ai également pu compter sur le réel soutien et les conseils de ma famille et de mes amis, qui m'ont épaulé et m'ont encouragé à persévérer tout au long de l'élaboration de ce travail ; que ce soit dans la préparation de mon costume, dans la réalisation de mon dossier et sa relecture,...

Enfin, je remercie Johann BOZEC d'avoir accepté de participer avec moi à cette élection, en tant que cavalier.

# Sommaire

INTRODUCTION.....	P1
I- <u>Le Monument aux Morts, porteur de symboles : sa signification.....</u>	<u>P3</u>
A- Sa situation géographique.....	P3
B- Le couple de parents sculpté sur le Monument..	P5
<i>B1- Identité des deux personnages au devant du Monument.....</i>	<i>P5</i>
<i>B2- Leurs costumes.....</i>	<i>P6</i>
C- Autres symboles du Monument.....	P7
D- Les 177 soldats Guiclannais « Morts pour la France » pendant ou à la suite de la Grande Guerre.....	P7
E- Le texte.....	P9
<u>II - Les étapes de construction du Monument.....</u>	<u>P10</u>
<u>III - René QUILLIVIC, auteur et sculpteur du Monument aux Morts de GUICLAN.....</u>	<u>P13</u>
<u>IV- Témoignages.....</u>	<u>P15</u>
<u>V- Aujourd'hui, cent ans après.....</u>	<u>P17</u>
<u>VI-Présentation de mon costume.....</u>	<u>P18</u>
CONCLUSION.....	P21



## Introduction

Cela fait bientôt dix ans que j'ai commencé la danse bretonne au sein du cercle celtique des Korollerien Montroulez. Dix années d'immersion dans la culture bretonne, riche en moments de partage, de transmission entre plusieurs générations, mais aussi de convivialité autour de cette identité forte, et de découverte ou redécouverte des différentes traditions des terroirs bretons.

A partir de la danse, j'ai appris beaucoup sur mes origines, et j'ai approfondi mes connaissances sur les habitudes de l'époque, sur les costumes, leur Histoire,...

Aujourd'hui, à travers l'élection de la reine du Festival du Léon, je souhaite pouvoir poursuivre mes recherches sur l'Histoire de ma famille, de ma commune, et participer à la transmission et la mise en valeur du patrimoine d'une grande richesse, que recueille la culture bretonne.

Dans ce dossier, j'ai fait le choix de m'intéresser aux Mémoires de la commune dont je suis originaire, GUICLAN, et plus particulièrement son Monument aux Morts, élément central dans la commune. Ce sujet est pour moi aussi l'occasion de me pencher sur la situation de l'époque, de garder le souvenir de ceux qui ont vécu cette douloureuse période qu'a été la Première Guerre Mondiale de 1914 à 1918. D'autant plus, qu'il s'agit cette année du centenaire de la fin de la « Grande Guerre ».

Cette guerre, extrêmement dramatique, a fait un million et demi de morts et trois millions de blessés sur les huit millions d'hommes mobilisés. Ce bilan humain est particulièrement lourd en Bretagne, où les jeunes gens ont été mobilisés de façon massive. 350000 bretons, dont la grande majorité vient des campagnes, doivent rejoindre le régiment dès le mois d'août 1914. 150000 bretons meurent sur une population de trois millions d'habitants, soit près de 5% de la population bretonne. Les Bretons dès leur plus jeune âge à l'école, ont été conditionnés pour se battre. L'historien et écrivain français, Roger LAOUENAN, explique « *dans cette guerre de tranchée, le Breton était vraiment l'archétype du soldat qui était recherché. On peut dire qu'il était fait pour cette guerre, un homme de la terre, par tous les temps, pas exigeant, solide et en plus de cela têtue mais aussi discipliné et pas revendicatif* ». Bref, de la « chair à canon idéale », qui s'est bien battue, d'abord pour son lopin de terre, ensuite pour l'honneur et la patrie.

Dans un article paru dans la presse locale à l'occasion de l'Armistice, le 11 novembre 1978, Fanch HEMERY, Guiclannais de 83 ans, se souvient qu'ils étaient 24 de sa classe à partir au front, 19 sont morts sur le champ de bataille. Il ne doit son salut qu'à une vilaine estafilade qui se cicatrisait mal, « l'obligeant à rester à l'arrière, ... » Au final, GUICLAN paie un lourd tribut : 177 morts ou disparus, répertoriés sur le monument aux morts de GUICLAN.

## Les « poilus de 14 - 18 »

10.000 témoins en Bretagne

**L**ES « Poilus de 14-18 » pourraient nous sembler appartenir à un autre monde, presque aussi lointain que celui des grognards d'Austerlitz. Pourtant, on s'attache à eux et plus encore au fur et à mesure que les ans défilent, fauchant impitoyablement des rangs entiers de témoins de cette première guerre, qui vit plus d'un million cinq cent mille combattants tomber sur les champs de bataille et dix départements ravagés.

Dans cette guerre, la Bretagne perdit beaucoup de jeunes gens et même de très jeunes gens (« Pensez ! à 18 ans, c'était des gosses »). Et si l'on rencontre les survivants, à tout coup, ils résumeront ce sacrifice en une seule phrase, émotion contenue : « Nous étions neuf de ma classe à partir au front... nous n'étions plus que deux au retour », dit Emile Morvan, un Landivisien de 81 ans, fantassin à Verdun.

« A Guiclan, de ma classe, nous sommes partis à vingt-quatre ! Dix-neuf sont morts sur le front », se souvient Fanch Hémery, 83 ans, qui dut à une vilaine estafilade, cicatrisant mal, (il venait de subir une appendicectomie) de rester « à l'arrière », dans une poudrerie au début, parmi les « infirmiers » sur la fin du conflit.

Les Morvan et Hémery (voyez sa belle tête de « Poilu »), seraient encore 10.000 en Bretagne.

Il ne s'agit pas là d'un chiffre exact et officiel. Ce n'est qu'une approximation.

Voici deux ans, en 1976, le secrétariat d'Etat aux Anciens combattants voulut adresser un diplôme d'honneur à tous les « Poilus » encore en vie, à l'occasion du soixantième anniversaire de la bataille de Verdun. Un recensement fut ainsi pratiqué de manière empirique. On



Fanch Hémery, 83 ans, était parmi les vingt-quatre de sa classe qui quittèrent Guiclan. Dix-neuf sont morts sur le front.

adressa près de 14.000 diplômes dans les différentes localités bretonnes. Plusieurs centaines furent retournées à l'expéditeur, en l'occurrence le Comité départemental des anciens combattants. Compte tenu des décès vraisemblablement intervenus depuis, on estime qu'il en resterait peut-être 10.000, dont 3.500 dans le Finistère et à peine 2.000 dans le Morbihan.

Ils se retrouveront, comme chaque 11 novembre, depuis soixante ans, lors du banquet des anciens combattants.

Heureux d'être là. Malheureux d'avoir encore perdu quelques copains. Les plus jeunes ont 78 ans.

Josie GODFRIN

La suite de mon propos s'organisera donc de la façon suivante. Après une présentation et analyse du Monument aux Morts et de sa symbolique, j'aborderai les étapes de sa construction. Je ferai ensuite une focale sur l'auteur et sculpteur de ce monument, René QUILLIVIC. Pour terminer sur cette première partie de mon dossier, je vous ferai part de quelques témoignages que j'ai eu la chance de pouvoir recueillir tout au long de mes recherches.

La dernière partie de mon dossier, concernera la présentation du costume que j'ai choisi de porter pour l'élection.

I- Le Monument aux Morts, porteur de symboles : sa signification.

A- Sa situation géographique

Le Monument aux Morts de GUICLAN a été construit en 1922, en commémoration aux 177 soldats Guiclannais décédés durant / ou suite à la première Guerre Mondiale. Il se situe à l'entrée du cimetière, à droite de l'église paroissiale.

A cette période, dans chaque commune et ville de France, un Monument aux Morts est érigé en mémoire des morts de la Guerre.

Plusieurs historiens (parmi eux Antoine PROST historien du XXème siècle) se sont penchés sur la signification de ces Monuments, à partir de leur situation géographique, de leurs symboles. Ils ont ainsi analysé l'état d'esprit des communes, et ce que les instances de l'époque ont voulu transmettre. Ainsi, nous pouvons retrouver partout en France différentes formes de monuments (civiques, patriotiques, funéraires-conservateurs,...).

A GUICLAN, le Monument prend davantage une forme funéraire, à la fois patriotique et conservatrice.

**« Monuments funéraires patriotiques - conservateurs**

ils sont assez nombreux : près de l'église ou dans le cimetière, ils portent des croix. Le message est : « l'homme est grand et ne se réalise pleinement que dans le sacrifice, l'obéissance totale inconditionnelle à des réalités qui le dépasse... La Patrie, comme Dieu, est transcendante et justifie le sacrifice. » On est aux antipodes de l'esprit républicain qui proclame un message d'émancipation individuelle et collective. On les trouve dans les régions de chrétienté. [...] Ce sont des monuments avec des soldats mourants ou morts, gisants, des pleureuses, de personnes réelles [...] en costume régional parfois : Bretagne, pays basque, ce qui accroît l'aspect réaliste, donc



*impliquant. On quitte le domaine des idéaux pour retrouver la douleur des veuves, parents et enfants. »<sup>1</sup>*

### B- le couple de parents sculpté sur le Monument

A GUICLAN, nous retrouvons donc cet aspect réaliste. Sur le devant du Monument est sculpté un couple de parents, pleurant leur fils disparu à la Guerre.



Ces derniers sont sculptés dans la pierre. Cette pierre, la **kersantite**, est une roche retrouvée dans le nord Finistère, dans la rade de BREST. Cette pierre est d'un grain dense, d'une couleur gris sombre, voir presque noire, et est peu sensible à l'érosion. Elle est devenue « la roche symbolique de la commémoration bretonne puisque très peu de matériaux sont aussi précisément inscrits dans le sol et dans l'histoire d'un pays, ainsi que dans la durée ».<sup>2</sup>



<sup>1</sup> <https://www.fontesdart.org/la-typologie-des-monuments-aux-morts/>

<sup>2</sup> Sylvie Bottière Derrien , « Monuments de Mémoire monuments aux morts de la grande Guerre », mission permanente aux commémorations et à l'information historique, secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, 1991.



### **B.1) Identité des deux personnages au devant du Monument :**

« L'homme et la femme sont campés dans la pose des personnes de l'Angélus de Millet. Les traits du personnage masculin sont ceux de François-Louis GUILLOU qui livre ainsi son effigie à la prospérité. »<sup>3</sup>

(Photo ci-contre de l'œuvre « L'Angélus » de Millet)



**François Louis GUILLOU** (né en 1871, à LAMPAUL GUIMILIAU) est le maire de la commune à l'issue de la guerre, de 1919 à 1928. Il fait partie des « Juloded », terme qui qualifie les paysans-marchands du Léon, centré sur le pays Chelgen. « Il s'agit de paysans-tanneurs et, surtout, de paysans-marchands de toile qui jouaient le rôle d'intermédiaires entre, d'une part, les tisserands de métier, et, surtout, les paysans-tisserands, et, d'autre part, les négociants de MORLAIX et de Landerneau. [...] Autant qu'on puisse les observer, ils étaient généralement alphabétisés, riches au point de se dispenser de travailler de leurs mains et occupaient les postes de commande de leur paroisse ou commune. »<sup>4</sup>



François Louis GUILLOU était spécialisé dans le commerce du vin. Lors de son mandat municipal, il a d'ailleurs pour projet de faire venir la ligne de chemin de fer jusque GUICLAN, dans l'idée de faciliter le transport et la commercialisation du vin. Du fait de ce projet notamment, il ne fait pas l'unanimité sur la commune. Marie CRENN, habitante de GUICLAN explique d'ailleurs que sur le Monument « des morceaux de son costume sont partis, car il a eu des coups de cailloux ». En effet, elle explique plusieurs anecdotes durant lesquels des habitants Guiclannais, au moment des élections notamment, jettent des cailloux sur la représentation de Monsieur GUILLOU sur le monument. A noté toutefois, qu'à l'origine ce n'est pas monsieur GUILLOU que le sculpteur, René QUILLIVIC avait choisi de représenter

<sup>3</sup> Michel QUELENNEC, *La fumée au dessus du toit*, 2012, éditions Emgleo breiz

<sup>4</sup> Louis ELEGOUET, *Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, 1996, éditions les PUR



sur son œuvre. Il souhaitait y faire figurer un père de famille de SAINT THEGONNEC, en deuil de ses trois fils décédés à la guerre. Malheureusement, ce dernier ne pouvait se déplacer jusque Paris pour la réalisation de l'œuvre, ne pouvant financer le trajet. René QUILLIVIC a alors sollicité le maire de l'époque.

A ces côtés, sur le Monument, Marie CRENN m'indique que la femme représentée, pleurant son fils mort à la guerre, est une dame de GUICLAN, (dont je n'ai pas trouvé l'identité précise), rencontrée par René QUILLIVIC lors de sa venue à GUICLAN. Alors que René QUILLIVIC était de passage dans le bourg de la commune, il croise cette femme qui sortait de l'église, où elle avait été dire son chapelet.<sup>5</sup> Cette femme n'a aucun lien de famille avec François Louis GUILLOU.

### B.2) Leur costume :

Les deux personnages portent ici un costume léonard de 1900-1910.

Nous pouvons supposer que la femme est vêtue tout de noir, pour symboliser son deuil. La tenue est composée d'un châle en étamine de laine et de forme carrée, d'une hivizenn, d'une jupe très longue et d'un tablier.

Sa coiffe, nommée Tintaman ou Sparl, est la coiffe du pays Chelgen. La mode de 1900-1915 enveloppe bien la chevelure de la femme.

Il est difficile ici de déterminer exactement s'il s'agit d'une coiffe « de tous les jours », en coton ou en gaze, ou plutôt d'une coiffe « du dimanche » en filet. La sculpture ne permet pas de laisser apparaître ces détails.



En ce qui concerne l'homme, il porte une veste en drap de laine, ouverte sur la poitrine. Le gilet, en drap de laine également, est orné d'une trentaine de boutons brodés au fil de soie. La broderie des boutons est une étoile à six branches. Le gilet est ouvert et laisse apparaître une chemise à plastron. Ici nous ne pouvons pas déterminer en détail comment est ce plastron, mais nous savons qu'à l'époque, il pouvait être plissé ou plat et était confectionné dans la même étoffe que la chemise, ou alors était en coton piqué.

Le gouriz ou turban, pièce principale du costume du pays Chelgen, se porte autour de la taille, la plupart du temps, entouré sur lui-même. Il est rayé de couleur bleu et blanc et mesure quatre mètres de long.

---

<sup>5</sup> Source : Marie Crenn, 94 ans, habitante de GUICLAN

Le pantalon à pont, souvent de couleur claire, est légèrement évasé dans le bas.

Enfin l'homme tient dans la main son chapeau, en poils de lapin ou de castor. Les guides du chapeau sont en velours et resserrés par une boucle en métal.

### C-Autres symboles du Monument :

La **croix « Pattée »** à 4 branches et 8 pointes (4 évangiles et 8 béatitudes) d'origine inconnue mais qui est un signe distinctif des ordres hospitaliers, dite aussi « croix de saint Jean » ou « croix de Malte », se trouve au sommet du Monument. (cf photo ci contre)



Le soldat au dessus du couple de parents, est le portrait de Monsieur PENTHER, l'architecte du monument. Monsieur PENTHER effectue son service militaire à Paris, lorsque la fin de la guerre est annoncée. Il retourne alors à Morlaix, sa ville d'origine, où il devient architecte. En 1921, il est sollicité pour assurer le suivi des travaux du Monument aux Morts de GUICLAN. Dans les années qui suivent la fin de la guerre, il revient régulièrement à GUICLAN, où il pratique la chasse.

### D- Les 177 soldats Guiclannais « Morts pour la France » pendant ou à la suite de la Grande Guerre

Sur les deux côtés du Monument sont inscrits le nom des 177 soldats morts durant la Première Guerre Mondiale, mais également, y sont rajoutés par la suite, les noms de ceux qui ont succombés à la guerre de 1939-1945.



Grâce à cette liste de noms, j'ai retrouvé sur le site Internet « Mémoire des hommes » la majorité des fiches biographiques de chaque soldat, répertoriées par le Ministère de la Défense. Sur ces fiches, sont mentionnées l'identité de la personne, sa date de naissance, son grade, le régiment dont il a fait partie, la date, le lieu et les conditions du décès. Plus d'1,3 million de personnes figurent sur cette base de données. Elle a également pour vocation d'honorer la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pour défendre leur pays. (Exemple de fiche biographique ci-contre)

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

GUEGUEN

Nom

Prénoms *Joseph, Marie*

Grade *Caporal*

Corps *1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie*

N<sup>o</sup> *2339* au Corps. — Cl. *1901*

Matricule *238* au Recrutement *Brest*

Mort pour la France le *29 Septembre 1918*  
à *Vacherauville (Meuse)*

Genre de mort *tue à l'ennemi*

Né le *12 juillet 1889*

à *Guiclan* Département *Finistère*

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>o</sup> Paris et Lyon) }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le *11 Octobre 1921*  
à *Guiclan (Finistère)*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

101-708-1922. [26434]



## E- Le texte

Sur la partie droite du Monument, se trouve un texte écrit en breton par le Père LE GARREK. A l'heure d'aujourd'hui, peu de Guiclannais sont parvenus à traduire ce texte, mélangeant breton léonard et cornouaillais.

Jean Pierre MOUROCOQ, élu actuel de la commune de GUICLAN a sollicité certaines de ses connaissances, doctorants en breton à la faculté de Brest pour se pencher sur la traduction de ce texte :

« O Blêveien dispar mil nao c'hant pevarzek,  
E-giz ma sav eun derven gaër dreist eur vezeg,  
C'houi skedo da viken dreist an oll zoudardet ;  
Rak ar re vrudeta raer anezo ar gaoz,  
Re Sézar, Annibal ha Napoleon-Goz,  
A gwezfê d'an daoulin dirak ho kardarndet.

Evit frankiz, enor hag eürusted ho pro  
Ho peuz, goude mil boan, gouzanvet ar maro,  
Hag e kouskit brema didrouz en douar ien;  
Hogen ar feiz a lak hor c'halon da dridal  
O tiskjwez d'eomp en Nenv o lintra war ho tal  
Ar gurunen a ro Doué de verzerien. »



Traduction de ce texte :

« Ô Poilus extraordinaires de 1914 ; comme s'érige un beau chêne au-dessus d'une chênaie, vous brillerez pour toujours au-dessus de tous les soldats, car les plus célèbres d'entre eux que l'on mentionne, ceux de César, d'Annibal et de Napoléon 1<sup>er</sup>, tomberaient à genoux devant votre héroïsme.

Pour la liberté, l'honneur et le bonheur de votre pays, vous avez, après mille maux, souffert de la mort et vous reposez maintenant silencieusement dans la terre froide.

Cependant, la foi fait tressaillir notre cœur en nous montrant, dans les Cieux la couronne que donne Dieu à ses martyrs et qui scintillent à votre front. »

## II- Etapes de construction du Monument

Le Monument aux Morts de GUICLAN a été réalisé entre 1922 et 1923. Toutefois, son édification a suscité plusieurs échanges et fait l'objet de plusieurs votes au sein du conseil municipal. A partir des procès verbaux de plusieurs conseils municipaux, j'ai tenté de retracer les étapes du projet de construction du Monument, depuis le choix de son emplacement, jusque son inauguration.

**Le 31.05.1920**, François Louis GUILLOU demande au conseil municipal de statuer sur l'emplacement éventuel du monument à élever en l'honneur des enfants de la commune morts pour la France, durant la guerre 1914-1918. L'avis du conseil est de l'élever en bordure de la place du bourg, mais au sein du cimetière. (Ci-dessous un extrait du procès verbal du Conseil Municipal)

Monument en l'honneur des Morts de la grande Guerre.

Enfin avant de lever la séance Monsieur le Maire, demande au Conseil de statuer sur l'emplacement éventuel du Monument à élever en l'honneur des enfants de la Commune, morts pour la France, pendant la grande Guerre 1914-1918 et dont l'érection est décidée. Après un échange de vue et une longue discussion, à laquelle firent part tous les conseillers, le Conseil est d'avis que le monument soit élevé en bordure de la place mais dans

**Le 24.06.1920**, le maire demande au conseil d'accepter le montant de la souscription volontaire faite dans la commune qui est de 573 ménages pour 3081 habitants, pour la construction du monument afin de pouvoir faire la remise des fonds, s'élevant à 14230 francs. Avis favorable du conseil à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.  
10<sup>e</sup>. Monsieur le Maire demande au Conseil d'accepter le montant de la souscription volon.  
Souscription pour faire dans la commune, en vue de l'érection d'un monument commémoratif en l'honneur des soldats morts pendant la grande guerre 1914-1918, afin de pouvoir faire la remise des fonds, s'élevant à la somme de ~~14230~~ 14 230 francs.

**Le 8.02.1921**, après une longue discussion et quelques réserves, le projet de M.JACQ sculpteur marbrier de Lambézellec et M.Yves CORRE carrier à CLEDER, a été choisi. M.PENTHER architecte à MORLAIX sera chargé de la surveillance des travaux.

Monument  
aux Morts pour  
la Patrie

Modification

Monsieur le Maire expose au Conseil, comme suite à la délibération du huit février dernier, concernant le choix et l'entreprise du monument aux Morts de la Grande Guerre qu'ayant voulu traiter de gré à gré, sur la base de 20 000 francs avec M. Jacques sculpteur-marbrier à Embazelée, ce dernier après avoir apporté à son projet primitif, des modifications demandées par le Conseil; a déclaré ne pouvoir exécuter le projet ainsi modifié, au delà de la somme de 25 000 francs.

Après examen du nouveau projet, le Conseil à l'unanimité, trouve qu'il répond bien aux désirs manifestés par la population et vote la somme de 2780 francs, demandée par M. le Maire en cas d'acceptation du projet. Les ressources affectées à l'érection du monument seront donc:

- 1<sup>o</sup>/ La somme de 4000 francs, votée par le Conseil dans sa délibération du mois de mai 1919.
  - 2<sup>o</sup>/ La somme de 14.250 francs, produit de la souscription publique, faite dans la commune et acceptée par le Conseil dans sa réunion du 5 septembre 1920
  - 3<sup>o</sup>/ La somme de 2780 francs, votée dans la présente réunion, soit au total: 21.010 francs.
- La souscription de l'Etat devant être:
- 1<sup>o</sup>- de 10% d'après le barème 1 (nombre de morts à la guerre comparés à la population). Plus de 5% (168 morts

**Le 23.02.1922,** le conseil à l'unanimité, vote les fonds nécessaires pour terminer les travaux et autorise le maire à passer les marchés « gré à gré » avec M. René QUILLIVIC.

**Le 20.08.1922,** sur proposition du maire, le conseil vote un crédit supplémentaire de 6000 francs, qui porte le coût total de 27010 francs.

**Le 26.02.1923,** le maire rend compte au conseil de l'état actuel d'érection du monument aux morts, qui traîne en longueur, et maintient la date d'inauguration au lundi 2 avril 1923.

**Le 2.04.1923,** l'inauguration du Monument a lieu « en grandes pompes ».

Dans son ouvrage, La fumée au dessus du toit, Michel QUELENNEC reprend le récit de cet événement, décrit par son père dans son carnet journalier: « Le jour de l'inauguration, le soleil est de la partie. Les Guiclannais sont venus en foule honorer les 177 enfants de la commune morts pour le pays. En dépit de



la séparation des Eglises et de l'Etat, les grandes solennités officielles liées à la guerre et à la victoire comportaient un volet religieux. Le cortège officiel, drapeaux en tête, se rend donc de la mairie à l'église.

La messe est célébrée à 10 heures par l'abbé PENGAM, vicaire de la paroisse et ancien combattant. [...] Après la messe, la cérémonie se poursuit devant le monument par le chant du Libera.

L'appel des disparus fait la transition entre la cérémonie religieuse et la cérémonie républicaine. [...] Le banquet servi après la cérémonie réunit 300 convives qui sont soumis, pendant le repas, à une autre série de discours. »<sup>6</sup>



Photo de l'inauguration du 2 avril 1923. Nous pouvons y voir un certain nombre de femmes, portant la « Sparl » coiffe léonarde.

En période de deuil, les femmes du Léon portent une coiffe non brodée, les ailettes de leur coiffe tombées, et sont tout de noir vêtues.

---

<sup>6</sup>Michel QUELENNEC, La fumée au dessus du toit, 2012, éditions Emgleo breiz

### III - René QUILLIVIC, auteur et sculpteur du Monument aux Morts de Guiclan

René QUILLIVIC est né en 1879 à Plouhinec. Il est issu d'une famille modeste. De son jeune temps, rien ne prédestinait René QUILLIVIC au métier de sculpteur. Son père voyait en lui son successeur, en temps que marin pêcheur. Toutefois, souffrant du mal de mer, René QUILLIVIC s'est finalement dirigé vers le métier du bois. C'est à ce moment là qu'il se découvre une passion pour la sculpture.

Le député maire de PLOZEVET de l'époque, Georges LE BAIL, remarque ses talents et décide de le soutenir dans ses projets. René QUILLIVIC entame alors un tour de France auprès des Compagnons du devoir. Durant ce voyage, il apprend le français, car jusqu'ici il ne connaissait que le breton.

A son retour en Bretagne, il obtient une bourse du conseil général du Finistère et part se former à la sculpture, au sein de l'Ecole nationale des beaux-arts de PARIS.

En 1905, il intègre l'atelier d'Antonin MERCIE, peintre et sculpteur très en vogue, membre de l'Académie des beaux-arts.

René QUILLIVIC commence alors à se faire connaître. Il décroche d'ailleurs plusieurs prix pour les œuvres qu'il a réalisées, et ces dernières sont exposées dans les principaux salons de Paris. Malgré cette notoriété, René QUILLIVIC



n'oublie pas sa terre natale, et reste fidèle à sa Bretagne. C'est là qu'il y trouve toute son inspiration.

La première guerre mondiale éclate, faisant énormément de morts et de blessés et laissant derrière elle, une France meurtrie.

Georges LEYGUES, ancien ministre de la Marine, puis président du Conseil, demande à ce que chaque commune de France fasse ériger un monument en hommage à ses soldats, morts pour la France.

Dans de nombreuses communes, les monuments sont construits « à la chaîne », par des entreprises, sans véritable souci artistique.

C'est alors que les autorités donnent pour mission à René QUILLIVIC de suivre cet immense chantier commémoratif. Il est fortement sollicité en Bretagne par des communes qui reconnaissent son talent, pour construire leur monument aux



morts. C'est le cas par exemple de SAINT POL DE LEON, FOUESNANT, PLOUHINEC ou encore CORAY,... mais également dans d'autres départements bretons. Voici ci-dessous quelques uns des autres Monuments aux Morts qu'il a réalisés.

#### Monument aux Morts de SAINT POL DE LEON



#### Monument aux Morts de FOUESNANT



Très vite, il se démarque des autres sculpteurs, car il met en scène, de façon très émouvante, ceux qui ont souffert indirectement du conflit : des mères, épouses, sœurs, parents, qui ont perdu leurs proches au combat. Souvent, il prenait en modèle des habitants des communes pour lesquelles il travaillait, et réalisait souvent sur place ses œuvres.

D'ailleurs, durant son passage à GUICLAN, René QUILLIVIC tombe sous le charme de jeunes femmes Guiclannaises portant la





coiffe et sculpte en 1929 dans le marbre, le portrait d'une jeune Guiclannaise. Il intitule d'ailleurs cette œuvre lors d'une exposition à Paris « la fillette de GUICLAN ». Il fait en effet le choix de représenter une jeune fille Guiclannaise portant la coiffe de son aïeule. Cette coiffe est identique à celle que porte la femme sur le Monument aux Morts de GUICLAN.

Cette sculpture est aujourd'hui exposée au musée breton à QUIMPER. <sup>7</sup>

#### IV- Témoignages :

Au cours de mes recherches sur l'histoire du Monument aux Morts, j'ai eu l'opportunité de rencontrer plusieurs personnes, originaires de la commune, y habitant actuellement ou ayant de la famille Guiclannaise, qui m'ont apporté des informations précieuses pour me permettre de mieux comprendre cette période de guerre, et notamment les conséquences qu'elle a engendré dans les familles, pendant et à la suite de la guerre.

J'ai en effet rencontré Herveline SALUDEN, née GUILLERM. Herveline est née en 1931 à GUICLAN, elle a aujourd'hui 87 ans. Son père, Joseph Marie GUILLERM, né en 1886, est allé combattre à la guerre dès 1914. Lui et son frère, sont revenus de la guerre. Pour autant, elle a peu d'informations, expliquant que le traumatisme de cette terrible guerre en faisait un sujet tabou, qui était peu abordé au sein de la famille.

Dans sa famille maternelle, deux de ses oncles sont aussi partis à la guerre et un troisième a fait son service militaire. Les deux premiers d'entre eux n'ont pas survécu. Le plus jeune de ses oncles, son parrain, lui a parfois raconté quelques épisodes de son vécu durant la guerre. *« le plus jeune des frères de ma mère, mon parrain, né en 1900, il a fait son service militaire et ensuite, il écrivait pour le capitaine. Ce dernier voulait qu'il s'engage dans l'armée après 1918, mais ma grand-mère ne voulait pas, elle avait tellement peur qu'il y ait une nouvelle guerre et que lui aussi reste sur le champ de bataille comme ses deux frères précédemment. De ce fait, il est revenu à la maison. »*

*Mon parrain m'a raconté quelques faits marquants pour lui de cette époque. Sur ces deux grands frères qui étaient partis à la guerre, l'un né en 1894 et l'autre en 1896, l'un d'eux était venu en permission. Une fois la permission terminée, il*

---

<sup>7</sup> Source photo : <http://musee-breton.finistere.fr/>

partait à travers champs pour attraper la nationale à pieds puis allait à la gare de Landivisiau, pour retourner là bas au front. Mon parrain, plus jeune courait derrière son frère, le suivait. Et le grand frère il partait à la guerre en regardant sa maison et la ferme de ses parents s'éloigner derrière lui. Il avait dit à son petit frère qui tentait de le rattraper : « Adieu petit frère, je ne te verrai plus, parce que là où je vais on ne revient pas ». Il y avait été déjà et il savait ce que c'était au front.

C'était une période terrible. Ils m'en parlaient un petit peu, du comprince, le comprince était celui qui gouvernait l'Allemagne, mais sinon ils ne parlaient pas beaucoup.

Ils ont vu ce que c'était dans les tranchées, de voir des morts,... »<sup>8</sup>

Marie CRENN, elle aussi, a des liens familiaux avec certains soldats décédés durant la guerre. « Ma grand-mère a deux fils là-dessus (le monument aux morts) : Jean Marie et Joseph GUILLERM. L'un d'eux, Jean Marie, était fiancé à Anastasie GUILLERM.

Après leur décès, le dossier des soldats décédés revenait à la famille. J'ai lu les lettres qu'Anastasie envoyait à son fiancé, toujours elle finissait ses lettres par « Et je t'embrasse bien fort malgré l'espace qui nous sépare ». Joseph, lui faisait son service militaire. Il devait aller sur la ligne Maginot mais a en fait été tué en Belgique. »

J'ai également recueilli cette partie du récit de Pierre CHAMPION, issue de son œuvre Françoise au Calvaire. Il y présente donc Françoise, habitante de GUICLAN, dont le mari, Denis BIHAN est parti combattre à la guerre. « C'est l'histoire de Françoise, fermière à **GUICLAN** (Finistère). Son homme Denis, est parti pour la guerre. Elle reste avec les trois enfants et les domestiques, Jean-Marie et Jean-François, deux gamins sérieux comme les adolescents campagnards, qui ont appris à travailler de bonne heure. Elle prend sur ses frêles épaules tout le fardeau que l'homme a dû déposer, pour aller au loin défendre son foyer. Elle cultive les champs, elle soigne le bétail, elle vend les

© Ministère des armées - Mémoires des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **BIHAN**

Prénoms **Denis**

Grade **2<sup>e</sup> classe**

Corps **320<sup>e</sup> RS en fanterie**

N<sup>o</sup> **B 1994** au Corps. — Cl. **1998**

Matricule. **278** au Recrutement **Brant**

Mort pour la France le **21 août 1918**

à **Bois de la Chapelle St Paul aux Bois (Aisne)**

Genre de mort **mort des blessures**

Né le **30 mai 1878**

à **Morlaix** Département **Finistère**

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon), }  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le \_\_\_\_\_  
par le Tribunal de \_\_\_\_\_  
acte ou jugement transcrit le **12 septembre 1918**  
à **Guiclan (Finistère)**

N<sup>o</sup> du registre d'état civil \_\_\_\_\_

534-708-1021. [20434.]

<sup>8</sup> Source : Herveline SALUDEN, 87 ans, habitante de GUICLAN

*récoltes. Et le soir, à la veillée, elle trouve encore le temps d'écrire à son soldat de longues lettres toutes remplies des nouvelles de la culture et de famille. (...) Vous devinez la fin : Denis est tué. Françoise accepte le deuil, comme elle a accepté la tâche. Veuve, elle restera la même, et continuera d'élever les enfants en pensant à l'absent, qui ne reviendra plus, mais qu'elle rejoindra.»<sup>9</sup>*

#### V- Aujourd'hui, cent après...

Aujourd'hui, cent ans après la fin de la « Grande Guerre », il est important de se souvenir de ces soldats qui ont laissé leur vie pour l'honneur de leur patrie. A travers ce travail de recherches et d'analyses de ce monument, j'ai le souhait de mettre à l'honneur l'Histoire de notre pays et de faire transmettre ces témoignages, ces informations au plus large public, afin que notre patrimoine et son histoire ne tombe pas dans l'oubli.

J'ai aussi la volonté de mettre mes recherches au profit des habitants de GUICLAN notamment, et plus largement aux nouvelles générations. Depuis quelques mois, la mairie de GUICLAN travaille sur la restructuration de leur site Internet et l'abonde de diverses informations. Un item concerne l'histoire et le patrimoine communal. Les recherches que j'ai réalisées pourront peut être venir l'agrémenter.

D'autre part, afin de marquer le centenaire de la fin de la guerre, l'association de la FNACA de GUICLAN, en collaboration avec les écoles de la commune, souhaitent créer un évènement particulier cette année pour l'Armistice, afin de faire participer les enfants et familles de la commune à la commémoration du 11 novembre prochain. J'ai l'intention de proposer mon aide et ma collaboration à ce projet, à partir du travail que j'ai réalisé cette année.

---

<sup>9</sup> Pierre CHAMPION , Françoise au calvaire, 1924, éditions Grasset



## Présentation de mon costume

Dans le cadre de l'élection de la reine du Festival du Léon, je fais le choix de me présenter dans un costume léonard des années 1930. Ce choix est particulièrement important pour moi, car j'ai l'occasion de porter des pièces de costume authentiques qui appartiennent à ma famille et plus particulièrement à mes arrière-grands-mères maternelles et paternelles.

Je me suis donc fortement inspirée de la photo de mariage de mes arrière grands parents maternels, Juliette LE ROUX et Guillaume MOBIAN, habitants de LAMPAUL-GUIMILIAU. Cette photo date de 1934.

J'ai tenté de reproduire le plus fidèlement possible, les costumes portés par ces derniers, mais pas à l'identique, n'ayant pas l'ensemble des pièces authentiques.



## Le costume de Juliette LE ROUX :

Je porterai donc une **jupe mi-longue**, qui tombe au dessous des genoux, sergé de laine, de coupe plutôt droite avec toutefois un peu de volume.

L'**hivizenn** est un corsage à manches en satin de coton, doublé. Il se porte près du corps et se ferme sur le devant à l'aide de crochets. Les manches sont ornés d'une petite fantaisie brodée.

La **guimpe** est fixée avec des épingles sur l'hivizenn au niveau de la poitrine. La base de celle-ci est un tissu très solide, recouvert de tulle brodé. Elle est ornée de perles et de paillettes de diverses sortes (tubes, demi-tubes, fils d'or,...) et est brodé « à la chenille ».

Le **tablier** est en satin de soie, il est brodé aux trois quart du bas. La bavette de forme trapézoïdale, est rigide du fait de la doublure de toile et du pliage du tissu. L'ornement du tablier se retrouve aussi sur la bavette.

Le **châle**, de couleur « vieux rose », est en étamine de laine et de forme carrée. Il est très brodé. Ces broderies sont réalisées en lacet de soie ou serpentine. Elles sont nombreuses et importantes, en forme de fleurs et de feuilles. Les broderies montent jusqu'aux épaules. Le macramé en périphérie du châle, est réalisé en fil.

Pour poser le châle, il faut tout d'abord le plier en triangle, réaliser quatre plis au niveau de la nuque et les fixer par une ou deux épingles sur l'hivizenn. Trois des quatre plis sont ramenés sur la poitrine, recouvrant les côtés de la guimpe, et sont fixés sous la poitrine, à l'aide d'un lacet. Afin d'éviter que le châle ne dépasse du tablier, les pointes sont nouées dans le dos.

La **coiffe, la Sparl**, est composée de deux parties : un fond rectangulaire en filet, à mailles irrégulières, et d'une grande bande de filet en mailles carrées et de dentelles à motifs fleuris qui forme la visagière. Une paire de lacets plats en coton, est cousue aux extrémités des passants. Le fond de la coiffe et la visagière sont bordés de croquet, pour donner de la tenue au filet. L'arrière de la coiffe est brodé. Elle se porte plus en arrière que dans les années 1915-1925, laissant apparaître une coiffure plus travaillée. Les ailettes de la coiffe sont ramenées vers l'arrière de la coiffe, pour former « un huit ». Elles sont positionnées de façon plus haute que dans les années 1900, où les ailettes étaient plutôt à l'horizontale.

Ce costume est en partie constitué de pièces authentiques. La coiffe et la guimpe appartenaient et étaient portées par Juliette MOBIAN, née LE ROUX, mon arrière grand-mère maternelle.

Le châle appartenait à mon arrière grand-mère paternelle, Maryvonne KERSCAVEN, née KERLEO.

La jupe, l'hivizenn et le tablier sont des pièces de costume qui m'ont été prêtées à l'occasion de cette élection.

#### Le costume de Guillaume MOBIAN :

Mon cavalier pour l'élection portera un **costume de ville de 1930**, composé d'une chemise à plastron et faux col amidonné. Le col est droit avec un décroché sur le devant. Le plastron de la chemise est plat, en coton piqué.

Les poignets de la chemise sont amidonnés et fermés en forme arrondie.

Le reste du costume est composé d'un gilet, d'une veste et d'un nœud papillon au niveau du col. Le pantalon garde la coupe évasée dans le bas, forme retrouvée dans le vêtement traditionnel léonard.



## CONCLUSION

La réalisation de ce dossier et les recherches effectuées sur le costume que je porterai à l'occasion de cette élection, ont éveillé ma curiosité et mon envie de poursuivre le collectage d'informations sur l'histoire, les costumes, les traditions de notre région. Les témoignages recueillis auprès de personnes ayant vécu à une époque antérieure, sont riches de valeurs, de traditions et de sens, qu'il est important de faire perdurer, afin de ne pas oublier ses origines.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## • **Ouvrages, articles :**

- Sylvie BOTTIERE DERRIEN, « Monuments de Mémoire monuments aux morts de la grande Guerre », mission permanente aux commémorations et à l'information historique, secrétariat d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre, 1991.
- Michel QUELENNEC, La fumée au dessus du toit, 2012, éditions Emgleo breiz
- Louis ELEGOUET, Les Juloded, Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne, 1996, éditions les PUR
- Pierre CHAMPION, Françoise au calvaire, 1924, éditions Grasset
- Fiche costume Confédération Kendalc'h : Le Pays Chelgen : 1900-1935

## • **Sites Internet :**

- <https://www.fontesdart.org/la-typologie-des-monuments-aux-morts/>
- <http://musee-breton.finistere.fr/>